

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [89] (2001)
Heft: 1453-1454

Artikel: Ancien et nouveau mouvement féministe
Autor: Roca, Marta
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ancien et nouveau mouvement féministe

MARTA ROCA

Pendant plus d'un siècle le mouvement féministe suisse a revendiqué la suppression d'une foule de discriminations faites aux femmes. Quelques-unes de ces revendications sont encore d'actualité... Revisiter l'histoire du mouvement féministe suisse révèle la continuité d'une lutte encore inachevée. Une lutte qui a changé de forme, de contenu et qui continue aujourd'hui à évoluer, parallèlement à la compréhension des rapports sociaux de sexe. Un regard historique est essentiel pour nous rendre compte que nous sommes les héritières d'un siècle d'action collective des femmes.

En 1896, le mouvement féministe apparaît pour la première fois comme une force politique, lors du premier congrès des intérêts féminins. C'est à ce moment que naissent la plupart des grandes associations féministes, divisées selon les deux conceptions des rapports sociaux de sexe qui existent encore aujourd'hui: la conception égalitaire et la conception dualiste. Dans un contexte de réformisme social, les premières revendiquent le droit de vote pour les femmes, alors que les secondes soulignent l'importance du rôle moral des mères pour le bien-être de la société.

Après la Deuxième guerre mondiale, la division du mouvement féministe suit celle des classes sociales. D'un côté, les efforts du mouvement bourgeois et catholique visent à faire reconnaître l'importance du travail domestique féminin dans l'économie suisse. De l'autre, on retrouve la Fédération suisse des ouvrières (FSO) qui revendique notamment l'égalité politique, l'amélioration de la condition ouvrière, le droit à l'autodétermination en matière d'avortement, la demande d'une assurance-maternité et des lieux de conseil conjugal.

Même après la Deuxième guerre mondiale, le mouvement féministe n'ose pas revendiquer haut et fort l'égalité politique. La stratégie de la «patience» ne sera fondamentalement remise en question qu'à la fin des années soixante avec l'émergence du nouveau mouvement féministe incarné par les jeunes de gauche. En Suisse romande naît le Mouvement de libération des femmes (MLF). Comme leurs précurseuses, les femmes de 1960-70 continuent à être divisées entre égalitaristes et dualistes. Les égalitaristes, dont le slogan «le privé est politique» est resté, dénoncent ce que leurs ancêtres condamnaient cinquante ans auparavant: la division sexuelle du travail, la non-reconnaissance du rôle du travail domestique dans l'économie et la société, la moindre formation des femmes, les salaires inférieurs des femmes, l'interdiction du droit à l'avortement, la violence faite aux femmes.

Toutes ces revendications ont alimenté la lutte qui nous a précédées... et qui se poursuit. Les revendications d'antan sont encore sur le métier: le droit de vote est acquis, mais combien y a-t-il de femmes politiques? L'article constitutionnel sur l'égalité a été adopté il y a tout juste vingt ans, mais quelle est la proportion de femmes qui gagnent autant que leurs collègues masculins? Il y a plus de conductrices d'autobus, mais les secrétaires restent femmes. De nombreuses crèches ont été créées, mais demeurent chroniquement insuffisantes: est-ce bien ce que les féministes envisageaient à la fin des années septante? Est-il vrai que la Suisse est le seul pays de l'Europe occidentale qui ne bénéficie pas d'une assurance maternité? Les acquis sont certes nombreux, mais les questions auxquelles on aimerait pouvoir répondre différemment le sont également... ☪